

Envoi par courriel

La Rédemption

6212-03-114

Québec, le 13 novembre 2007

M. Marcel Moreau, directeur général et
secrétaire trésorier de la MRC de La Mitis
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Mitis et de La Matapédia
300, avenue du Sanatorium
Mont-Joli (Québec) G5H 1V7

**Objet : Projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique à La
Rédemption**

Monsieur,

Lors de la séance du 6 septembre 2007, il a été question des coûts d'enfouissement. Le porte-parole de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis a indiqué que la MRC de La Matapédia a une entente pour l'enfouissement de ses matières résiduelles au LET de Matane au montant de 115 \$/tonne, en excluant les frais de transport (DT1, p. 73). La MRC de La Mitis a-t-elle une entente similaire pour l'enfouissement de ses matières résiduelles au LET de Rimouski ? Indiquer le montant à la tonne, en excluant les frais de transport.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission. Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission